



Le Journal de



TURENNE



EDITORIAL

La préparation d'un journal, même après un premier numéro, est à la fois excitante et inquiétante :

- inquiétante, parce qu'il est impossible de deviner par avance comment vous allez le percevoir.

- excitante dans la mesure où il a vocation de rapprocher les Turennois de leur commune, et les Turennois entre eux.

Oui, mais comment y parvenir ?

en vous informant de ce qui se passe dans la commune, et tout d'abord, des décisions du conseil municipal.

en vous proposant des rubriques préparées par chacune des associations de notre commune qui vous présentent leurs activités et leurs projets.

en sollicitant vos propositions et suggestions qui ne pourront qu'enrichir notre journal.

Ainsi, en nous connaissant mieux, nous participerons ensemble au développement et à l'épanouissement de notre commune.

Or, depuis quelques mois, et tout récemment encore, le nom de Turenne figure trop souvent dans des articles de presse qui nous portent préjudice.

Nous aurons tous à cœur de rétablir la vérité, de montrer que chez nous, il fait bon vivre et que chacun a envie de se sentir mieux chez lui dans sa commune.

Dès le prochain numéro, nous aborderons clairement ce thème.

La Commission Communication

LE MOT DU MAIRE

Chers amis,

A l'heure où vous lirez ces lignes, le Conseil Municipal aura entamé la travail d'élaboration du budget 1996. C'est en effet dans le courant du 1er trimestre que sont connues les différentes dotations qui constituent une part importante de nos recettes. La gestion courante de la commune représente le gros de nos dépenses. Nous allons essayer de rationaliser l'emploi de cette masse : tenter de mieux faire en ne dépensant pas plus.

Nos investissements tourneront autour de l'embellissement du site de Turenne, de l'accueil des visiteurs, des moyens à mettre en place pour que le tourisme contribue mieux à la vie économique de la commune. Il sera également tenu compte, pour l'aménagement des villages, des demandes spécifiques, et presque toujours légitimes, qui nous ont été faites. Ce sont d'ailleurs là deux aspects que nous avons tous évoqués lors des dernières élections.

L'arrivée d'Autosil a accéléré la demande en logements. Nous allons tenter d'y répondre et de fixer sur la commune un certain nombre de familles ; là encore, nous en avons tous pris l'engagement.

Récemment, le Conseil Municipal a arrêté deux décisions importantes car concernant toutes deux la physionomie de la commune pour les années à venir : l'une est relative à l'assainissement. Nous ne pouvons plus faire l'économie d'un schéma général d'assainissement et des investissements qui en découleront. L'autre décision tient à l'élaboration d'une carte communale. En l'absence d'un tel document toute nouvelle construction devient aléatoire car régie par des

.../...

N° 2
Février 96



LE MOT DU MAIRE (suite)

textes généraux, les plus contraignants qui soient. La carte communale est un schéma simple, flexible, qui n'a pas de caractère irréversible : il peut être revu tous les ans. Il permet simplement de fixer les grands choix en matière d'urbanisation.

Dans l'un et l'autre cas il s'agit, à mon sens, de créer deux outils pour travailler efficacement et savoir où l'on va.

Parallèlement au travail municipal, je constate que les froidures de l'hiver n'ont pas arrêté l'ardeur des différentes associations et que, à tous les niveaux, projets et réalisations s'enchaînent.

Petit à petit donc, les choses se construisent, se mettent en place, j'espère que chacun d'entre vous aura à coeur d'apporter sa pierre, petite ou grosse, à l'édifice. Amicalement à vous.

Alain Soularue

DEMOGRAPHIE

du 01.11.1995 au 31.12.1995 :

Naissances :	Nicolas GEOFFRE	né le 03 novembre 1995 à Brive	"Mongalvy"
	Guillaume BOS	né le 07 novembre 1995 à Brive	"Le Bourg"
	Maéva TOLSTAKOJINE	née le 13 novembre 1995 à Brive	"Le Bourg"

Décès : Elie TREILLE, décédé à Monestier Merlines (19), le 30 novembre 1995

A L HONNEUR

La Médaille d'Honneur du Travail : " VERMEIL " a été décernée à Mme Anne-Marie COUPRIE, opératrice au sein de la Société Philips Photonique à Brive, domiciliée "au Pérel". Nos félicitations pour cette distinction honorifique.

LISTE ELECTORALE

Lors de la révision annuelle, il a été procédé à 12 inscriptions, et 14 radiations, ce qui porte le nombre d'électeurs inscrits à 610 au 10 janvier 1996.

UN RAPPEL UTILE !

- HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- lundi : 08H30 à 12H30 – 13H30 à 17H30 fermée l'après midi au public
- mardi 08H30 à 12H30 – 13H30 à 16H30
- mercredi 08H30 à 12H30 – 13H30 à 16H30 fermée l'après midi au public
- jeudi 08H30 à 12H30 – 13H30 à 17H30
- vendredi 08H30 à 12H30 – 13H30 à 16H30
- samedi : permanence assurée de 10H00 à 12H00 par Mr le Maire et les Adjointes

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les articles de cette rubrique sont rédigés par les Présidents d'associations, sous leur entière responsabilité. Notre Journal se contente de leur offrir l'espace.

U.S.A. TURENNE

Les 32 licenciés de l'Ecole de Rugby et leurs dirigeants vous souhaitent une excellente année 1996 ! Nous sommes fiers de voir TURENNE représenté dans toutes les tranches d'âge au sein de l'association BEAULIEU-DAMPNIAT-TURENNE (E.R.I.C.), c'est-à-dire du mini-poussin au junior. Ceci est le fruit de la complicité entre parents, enfants, dirigeants et municipalité.

- Les parents pour la confiance qu'ils nous ont donnée
- Les enfants pour leur bonne humeur et l'enthousiasme qui souvent nous aident
- La municipalité pour son aide tant morale que financière.

Toute l'équipe de dirigeants est convaincue que la survie d'un village passe par ses jeunes et que le sport, quel qu'il soit, est comme les commerces, nécessaire à la vie de tous.

Le Président : Alain MAILLARD.

LA PETANQUE TURENNOISE

Lors de son assemblée générale, la Pétanque Turennoise fait le bilan de la saison écoulée. Le trésorier donne le bilan des recettes et des dépenses de l'année dont un bénéfice a été réalisé. Le Club compte, à ce jour, 55 licenciés et espère vous compter parmi eux. Le bureau a été renouvelé dans sa totalité :

- | | |
|-------------------------------------|---|
| - Président : Mr VALLON Jacques | - Vice Président : Mr MARTY Pierre |
| - Secrétaire : Mr SERNAGLIA Léonard | - Secrétaire adjoint : Mr CANOT Laurent |
| - Trésorier : Mr COUPRIE Bernard | - Trésorier adjoint : Mr VACHERIE Yves |

Des concours officiels ont été organisés avec succès pendant la saison 1995.

En juillet et août, le vendredi soir, des petits concours furent organisés dans la joie de tous.

Le Président, Jacques VALLON

SOCIETE DE CHASSE DE GERNES

Retrouvailles du Village de Gernes

Grâce à l'impulsion de notre dynamique équipe de la Société de chasse de Gernes, chaque année, notre village renoue avec les traditions. Notre président, Mr Maurice DELON, assisté du garde de chasse, Mr Jacques ESTIVIE, s'emploie énergiquement à la bonne marche de notre société, par la répartition équitable du tableau de chasse dont, chaque membre adhérent et signataire, profite chaque année. Sans oublier le repas à La Gironie et le ball-trap dans les bois de "Logne". Les coteaux de Gernes viennent de connaître cette année un rendez-vous peu commun, "L'envahisseur à la Truffe noire". Mobilisation générale ! les apprentis du dimanche se montrent à la hauteur. Résultat : cinq sangliers au tapis. Toute l'équipe des chasseurs de Gernes remercie les propriétaires, Mr le Maire et le Conseil Municipal pour leur soutien et leur confiance. Amitiés à vous tous.

Le Président : Mr DELON

LES VISCOMTINS

Le club des Viscomtins qui groupe une centaine d'adhérents tient son assemblée générale le 28 janvier 1996 à la mairie de Turenne. Après l'examen du bilan de l'année écoulée, cette assemblée comporte la présentation des activités pour 1996, activités qui se veulent amicales et le plus possible accessibles à tous. La saison débutera par un repas convivial à Turenne en février. Mars, sera consacré au programme d'animation du village vacances de Collonges organisé par l'instance de coordination cantonale. En suivant sont prévues plusieurs rencontres dans la région et sorties d'une journée à la découverte de paysages et de mode de vie différents. Bien entendu, nous accueillerons avec plaisir tous ceux qui voudraient bien se joindre à nous.

A tous, Bonne Année et Bonne Santé

Le Président, Mr Juille

Nous venons de reconstituer le Foyer Rural des jeunes et d'éducation populaire à TURENNE en septembre 1995 avec beaucoup de jeunes gens pour redonner un peu de gaieté au village qui semble de plus en plus mort. Nous avons prévu de faire des sorties sportives dans les alentours du village comme par exemple : le 14 avril 1996 une sortie pédestre est prévue, il y aura aussi des sorties V.T.T. et en principe pour l'année prochaine nous envisageons une sortie à la neige. Nous comptons beaucoup sur votre participation, car si nous faisons cela ce n'est pas rien que pour les jeunes, mais pour tous. En versant une modique somme vous pourrez adhérer à cette association et participer à toutes les activités. Ce qui seront intéressés par cette adhésion peuvent prendre contact avec :

- Mme MILLA Monique au 55 85 95 04
- Mlle POIGNET Sandrine au 55 85 91 42.

La Présidente, Sandrine POIGNET

COMITE DES FETES

Nous avons élu depuis peu le nouveau bureau du comité des Fêtes. Notre première manifestation de l'année 96 a été le concours de belote, qui comme les années précédentes a réuni de nombreux joueurs. D'ores et déjà, nous mettons tout en oeuvre pour organiser la fête votive qui aura lieu les 13 et 14 juillet, nous comptons beaucoup sur la présence des conscrits : les jeunes de 18 ans (voire 17 ou 19 ans) peuvent nous rejoindre. Beaucoup de choses restent à faire pour animer Turenne, nous y mettrons notre coeur et notre volonté. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la réussite de la fête votive 95 et nous espérons que celle de 96 connaîtra le même succès.

La Présidente, Christine PRADAL

TURENNE ENVIRONNEMENT

L'Association TURENNE-ENVIRONNEMENT a engagé aux côtés de l'Association nationale de protection des Eaux et Rivières dite T.O.S. (Truites Ombres, Saumons), reconnue d'utilité publique, une requête en annulation et en sursis à exécution contre la décision en date du 28 novembre 1995 aux termes duquel Monsieur le Préfet a accordé à la Société AUTOSIL un permis de construire modificatif. En effet, nous ne comprenons pas qu'une industrie à risques telle que l'utilisation d'acides sulfuriques, de plomb etc. soit implantée dans le lit majeur de la rivière "Tourmente". Le fait que les cheminées soient si basses ne feront qu'amplifier localement les rejets de poussières de plomb, etc... Des modifications ont même été apportées avant d'avoir été autorisées par Monsieur le Préfet de Corrèze. Pour nous aider à défendre, notre village de Turenne, vous pouvez adhérer à TURENNE ENVIRONNEMENT B.P. 4 - 19500 TURENNE - Tél. n° 55 85 90 49.

La Présidente, Mme GOSSELIN

FOIRE AUX CHEVRES ET AUX CHEVAUX

La foire aux chèvres étant un mercredi, nous n'envisageons guère de changement cette année. Nous vivons toujours les mêmes problèmes : stationnement, circulation, emplacements, transport de matériel, etc. Nous manquons également de main d'oeuvre pour la mise en place. Des "gros bras" seraient bienvenus. Nous regrettons le manque d'intérêt de certains commerçants qui ne répondent pas à nos convocations. Pourtant, cette journée pas comme les autres pourrait être une journée commerciale. Nous ferons paraître dans la presse la date de nos réunions publiques.

La Présidente, Mme DELGOULET

LA PAROISSE

C'est avec une gratitude très sincère que Mr le Curé de Turenne profite de l'occasion qui lui est offerte par Mr le Maire pour joindre tout d'abord ses voeux de nouvel an à ceux des autres associations de la Commune.

.../...

LA PAROISSE (suite)

Bonne et très heureuse année 1996 à tous mes paroissiens, pratiquants ou non ! Les fêtes de Noël nous ont révélé, cette année, un petit plus très apprécié par l'apparition de plusieurs étoiles en ville et à l'église même. Je formule donc cet autre souhait partagé par chacun d'entre nous, qu'elles soient le signe d'une totale compréhension et d'une belle amitié qui se traduise par une franche collaboration dans toutes nos activités spécifiques tout au long de l'année.

Sur le plan paroissial, depuis novembre, un Conseil Paroissial a été mis en place pour faciliter à Monsieur le Curé la gestion matérielle, financière et même pastorale. Mr Jean DESERT, a été élu Président, Mme Denise BECHAD, vice-présidente, chargée des registres paroissiaux, Mme Marie-Louise SERRAGER, trésorière, chargée du denier du Culte. Mlle Marie GRENIÉ, de la comptabilité des quêtes et enfin, Mme Anne MARCEL, de LIGNEYRAC, du secrétariat et des orientations pastorales.

Mmes BECHAD et IELMINI assurent la catéchisme de CE2, CM1 et CM2. L'entretien et le fleurissement de l'église sont assurés par Mme SERRAGER, Mme IELMINI et Mlle Jeanne MALES.

Le Curé, Abbé GADSINSKY

GROUPE SCOLAIRE DE TURENNE

Au mois de septembre 1995, nous avons accueilli deux enfants d'origine russe qui vivent désormais chez Mr et Mme COURBIN, à "La Gironie". Ils se sont très bien adaptés à leurs camarades et réalisent des progrès merveilleux. Le 15 décembre 1995, nous avons emmené les élèves à Brive voir un film : "PICO et COLOMBUS". A Noël, un jouet a été offert par la Mairie aux enfants de la maternelle. Ceux des cycles II et III ont eu un cadeau collectif pour la classe, payé par la coopérative scolaire. Le réseau d'aide spécialisée pour enfant en difficulté a obtenu de la Mairie une subvention de fonctionnement.

Une intervention des pompiers de Brive est prévue courant janvier.

Le Directeur, Mr NOUAL

LA POSTE DE TURENNE

L'année 1995 a été marquée par les deux petites fêtes avec les écoliers de Turenne. Le 25 février, les enfants déguisés ont pu apprécier les beignets de Carnaval ; le 14 décembre, le Père Noël était très attendu pour la distribution de cadeaux et de chocolats autour du sapin.

La Poste félicite les écoliers pour leur don de pièces jaunes (environ 12 kg) ; cette année encore, les enfants participent à la recherche pédagogique : le timbre chemin de la découverte.

La Poste met à la disposition de la population un conseiller financier qui peut vous recevoir tous les lundis après-midi sur rendez-vous dans le nouveau bureau, ou bien se rendre à votre domicile.

Mme FARGES et son personnel vous remercient de la confiance que vous avez accordée à la Poste, malgré les difficultés de courrier et vous adressent leurs vœux de santé et de satisfaction pour 1996.

LA MAISON DES ANCIENS

Comme tous les ans, notre repas de fin d'année a permis de réunir les pensionnaires, les employés ainsi que quelques invités, cette fête s'est déroulée dans la bonne humeur.

A l'occasion de la journée "Galette des Rois", préparée par l'Instance de Coordination des Personnes Agées du canton de Meyssac, une sortie a été organisée pour la première fois, permettant à nos pensionnaires de se rendre à la Maison de Retraite de Meyssac, cette sortie a été fort appréciée par les résidents.

Au mois de janvier, nous avons eu la joie et le plaisir d'accueillir les enfants de l'école de Turenne qui nous ont présenté leurs danses et leurs chansons ; un grand merci aux membres de l'Association des Parents d'Elèves qui ont encadré et entraîné les enfants ainsi qu'aux parents qui ont confectionné eux-mêmes des gâteaux.

Les Viscomtins se sont joints à nous, pour tirer les Rois en nous offrant la traditionnelle galette.

Les pensionnaires de l'établissement remercient vivement toutes les personnes qui ont eu la gentillesse d'offrir des cadeaux et des friandises et sont heureux de présenter à leur tour leurs meilleurs vœux pour 1996.

Le Directeur

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- 28 mars : foire de la Passion
- 1er mai : concours de pêche sur l'étang de Turenne Gare
- du 27 avril : exposition des peintres du Bas Limousin à la Chapelle des Capucins : Mr
- au 09 mai : CROUZEVALLE
- 08 mai : foire aux chèvres et aux chevaux
- fin juin : feu de la St.-Jean au Groupe scolaire
- 13 et 14 : fête votive à Turenne
- juillet
- du 14 au : exposition des peintres de Turenne à la Chapelle des Capucins
- 28 juillet :
- 15 juillet : passage du Tour de France cycliste vers 14H00
- 21 juillet : concours de peinture : "Si Turenne m'était peint"-
- du 22 juillet : chantier des jeunes bénévoles (R.E.M.P.A.R.T.) à la Tour de Mauriolle (Tour du
- au 10 août : calvaire)
- du 29 juillet : exposition de peinture avec Hervé TREUIL à la Salle Eléonore
- au 06 août :
- du 1er août à : expositions à la Chapelle des Capucins sur Turenne et son histoire
- mi-septembre : jusqu'aux journées du patrimoine
- 10 août : Comice agricole à Turenne Gare avec, l'après-midi une petite fête sur le thème des "moissons"

ON PARLE DE NOUS

DETOURS en France.

Magazine touristique bimestriel. Dans son éditorial du n° 23, Mr Bruno WAESKEN, directeur de la rédaction dit : "au sud de la Corrèze, aux portes du Lot, TURENNE, village féodal, doit s'inscrire dans vos prochains carnets de voyage". Quoi de plus alléchant pour un lecteur ? Surtout après avoir découvert les quatre pages consacrées à notre village. Le tout commençant par une superbe vue de Turenne avec son blason, et ces quelques lignes pour ouvrir la visite "Turenne en bleu et en or. Turenne, un nom gravé en lettres d'or dans l'histoire de France, l'un de ses plus grands chefs militaires le portait, mais aussi celui d'une pittoresque cité située au sud de la Corrèze, aux confins du Lot. Sa similitude n'est pas fortuite, car le premier tira son nom de la seconde. " Mr Jacques VERROUST. Situation géographique, un rappel historique, un "plan" de Turenne si bien fait et illustré de belles prises de vue, qu'il donne envie de venir visiter notre village.

THE TIMES du 13 janvier 1995,

L'hebdomadaire le plus lu chez nos voisins d'outre-Manche, les fidèles sujets de sa Majesté, la Reine d'Angleterre, le célèbre journaliste RICHARD BINNS, illustre un article d'une page sur le Limousin par une vue de Turenne avec sa situation géographique. Nous adressons nos remerciements à Mme de MARILLAC pour avoir eu la gentillesse de nous transmettre une copie de cet article.

VIEILLES MAISONS FRANCAISES n°159 d'octobre 1995

Cette revue, dédiée au patrimoine historique, paraît tous les deux mois. Ce numéro est consacré à la Corrèze. Il y est largement fait mention de Turenne. Une très jolie vue aérienne en noir et blanc (page 29) est accompagnée d'une description par Geneviève CANTIE (DRAC Limousin). On peut, entre autres, lire "Ségur, Combourn, Turenne, Ventadour résonnent du bruit des fêtes, des récits des troubadours et des combats qui agiteront longtemps ces résidences vicomtales". Ce que ne dément pas Michel Peyramaure qui, page 14, fait allusion "aux trois troubadoursses de Turenne".

LA VIE DES COMMISSIONS

COMMISSION DES TRAVAUX

Forte de 7 membres actifs, cette commission est très souvent sollicitée : elle a pour objectif de dégrossir si l'on peut dire, le travail de décision du Conseil Municipal, voire de la Municipalité. Elle fonctionne en se rendant sur les lieux, et souvent, en accord avec tous les membres, elle décide de la conduite à tenir, un bon nombre de problèmes sont réglés grâce à sa rapidité d'intervention ainsi que par sa diversité de réflexions. Rappelons que son territoire d'actions est très large : VOIRIE, ASSAINISSEMENT, BATIMENTS COMMUNAUX, ENTRETIEN, MATERIEL COMMUNAL, CHEMINS, TRAVAUX DIVERS, ETC. ... Bref, un éventail assez large pour que les hommes qui la composent soient de plus en plus proches du terrain et de la réalité. A ce titre, je tiens personnellement à en remercier tous les membres qui se dévouent sans compter et qui accroissent sans arrêt l'intérêt qu'ils portent à leur Commune et à ses habitants. La Commission dans son ensemble est à l'écoute de tous, elle est sensible à l'image qu'elle donne de la bonne marche de notre Commune, et elle sera toujours prête à se déplacer à la demande des TURENNOIS.

La Commission des travaux

COMMISSION VIE COMMUNALE, CADRE DE VIE, SPORT

Le 17 décembre 1995 à 17H30, salle polyvalente, a eu lieu la remise des diplômes du concours communal des maisons fleuries. Mr le Maire ouvrait cette conviviale cérémonie par un sympathique discours sur le fleurissement des maisons et des jardins, avant de remettre à chaque lauréat, choisi par ladite commission, un diplôme et un lot. Le "pot" de l'amitié a clôturé cette petite cérémonie.

Les lauréats : Mr BARKOFF : au Bourg - Mr BRAZES Turenne Gare - Mr Mme BREIL à Mathé - Mr Mme CHAIDEYROU au Bourg - pour le Château : Mr POIGNET F. - Mr Mme CHEYROUX au Bourg - Mme CLERGEAU à Gernes - Mr DELFOUR à Mathé - Mr Mme FRITSCH la Brunerie - Mr LABROUSSE à Combe Brunet - Mr Mme MARTY à Turenne Gare - Mr Mme MIRANDE à Turenne Gare - Mr Mme OSTROWSKY au Bourg - Mr Mme VALLON à Turenne Gare.

La Commission vie communale, cadre de vie, sport

LA COMMISSION SCOLAIRE

Avec un effectif de 65 élèves, la commune de TURENNE peut être fière du chiffre qu'elle atteint, depuis bien longtemps inégalé.

La Commission scolaire porte un sérieux intérêt au bon fonctionnement de l'école. Elle y participe de son mieux avec les moyens financiers, limités qui lui sont accordés.

Mme MICHON, institutrice à TURENNE depuis de nombreuses années jouit d'une retraite bien méritée.

Mr NICOL, lui succède avec une classe particulièrement chargée nécessitant l'aide d'une A.S.M.

Mr NOUAL, Directeur, enseigne aux C.E. et C.M.

Mmes DAURIAC et MELLAC, professeurs d'école à la Maternelle sont secondées par Mmes BOYER et TRONCHE, aide-maternelles.

Mme GAUMOND, cuisinière, en assure la restauration.

La Commission scolaire

COMMISSION AUTOSIL

L'usine de fabrication d'accumulateurs au plomb Autosil est construite... Ce site industriel classé représente un risque nouveau dans la commune. Le 1er février, au tribunal administratif de Limoges, le Commissaire du gouvernement a estimé légitime le recours présenté par Turenne-Environnement et l'Association T.O.S. contre l'arrêté préfectoral, en invoquant les carences de l'étude d'impact réalisée en 1993. Le jugement sera rendu le 15 février. Que décidera le Tribunal Administratif ? deux cas de figure : Le premier, le juge annule l'arrêté préfectoral du 10 février 1994. Alors le Ministère de l'Environnement peut faire un recours au Conseil d'Etat et/ou le Préfet peut adresser une mise en demeure à la société Autosil de déposer un nouveau dossier conforme, tout en laissant fonctionner l'usine. Le deuxième, le juge n'annule pas l'arrêté. L'usine continue son installation et son fonctionnement.

.../...

LA COMMISSION AUTOSIL (suite)

La Commission Autosil s'est donné pour mission de veiller au bon fonctionnement de cette industrie, dans le respect de la réglementation et des arrêtés. Nous voulons être informés des dangers réels qu'elle représente et savoir quels sont les moyens mis en oeuvre par la direction afin d'assurer une protection efficace des personnes, des biens, et de l'environnement. Nous avons rencontré Mr Genevay, directeur général de la société Autosil France, pour avoir des précisions sur le fonctionnement de l'usine et obtenir des réponses à un certain nombre de questions légitimes. Nous avons également pris contact avec la D.R.I.R.E. et les Sapeurs Pompiers de Brive; Prochainement nous vous communiquerons le résultat de nos travaux. Nous restons à votre disposition pour aborder les points particuliers que vous souhaitez.

La Commission Autosil

COMMUNIQUE

- ASSOCIATION FOIRE DU JEUDI DE LA PASSION

La foire aux bovins Gras du jeudi de la Passion se tiendra, cette année le 28 mars 1996. Nous donnons rendez-vous aux acheteurs et éleveurs à 07H30 sur le Champ de foire. L'opération du jury aura lieu à 08H00. L'ouverture de la foire se fera à 09H00, et la remise des prix à 11H00, à la Mairie. De nouvelles plaques, seront distribuées aux acheteurs et producteurs.

- TRANSPORT : Jours de Foire à Meyssac

Il y a possibilité d'organiser un transport de personnes les jours de foire à Meyssac. Les personnes intéressées, sont priées de se faire inscrire à la Mairie.

- COMICE AGRICOLE A TURENNE

Cette année, le Comice Agricole aura lieu à TURENNE le samedi 10 août 1996 avec la participation des Communes de TURENNE, LIGNEYRAC et NOAILHAC. Les associations ont l'intention d'organiser l'après-midi, une petite fête sur le thème des "moissons", avec une exposition d'anciens outils agricoles. Les personnes, possédant d'anciens matériels, sont priées de le faire savoir à la Mairie. Merci d'avance.

LES ORDURES MENAGERES

Le stockage des ordures ménagères sur les lieux de ramassage entraîne parfois des difficultés faciles à éviter : Pour protéger l'hygiène et la propreté de notre environnement, il suffit de déposer les sacs poubelle le jour du ramassage et non la veille ou même plusieurs jours à l'avance. De plus ce dépôt le jour du ramassage a aussi un effet dissuasif vis à vis de non-résidents sur la commune qui seraient tentés d'utiliser ce service, bien qu'ils n'en aient pas le droit. Il est enfin recommandé de ne pas surcharger les sacs (risques d'éclatement) et de ne pas y inclure herbe, gazon ou feuilles qui ne sont pas autorisés ?

Afin de faciliter le stockage dans de meilleures conditions, en particulier pour les villages où les véhicules du SIRTOM n'accèdent pas, il est envisagé d'installer progressivement des containers.

Nous comptons sur votre aide et votre compréhension pour le bien-être et l'environnement de tous.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Assainissement et urbanisme

Le Maire expose la situation de la commune au regard de l'assainissement qui n'est pas conforme aux règles en vigueur . Une récente lettre de la DASS exprime d'ailleurs de sérieuses réserves quant à la possibilité de délivrer de nouveaux permis de construire sur la commune , s'il n'y a pas d'évolution .

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'entreprendre l'étude d'un schéma d'assainissement de la commune,
- de mettre en oeuvre l'élaboration d'une carte communale qui peut être revue annuellement .

Syndicat du Causse

Au cours de la précédente réunion, le Conseil Municipal avait refusé l'adhésion de la commune de Pazayac au Syndicat du Causse pour le secteur assainissement . Sur ce dossier sensible qu'est le Syndicat du Causse, le Conseil Municipal avait considéré qu'il ne disposait pas des informations suffisantes pour se déterminer .

Celles-ci ayant été obtenues, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a pu se prononcer et accepter l'adhésion de Pazayac .

Personnel communal

Le contrat de Mme Marracho est reconduit pour un an pour 12 heures par semaine .

Le contrat de Mme Tronche est, à sa demande, réduit de 32 heures à 24 heures par semaine .

De plus, le Conseil Municipal décide de recruter deux personnes dans le cadre de C.E.S. (contrat emploi solidarité) :

- un pour l'école (aide à Mr Nicol)
- un pour l'entretien .

Bibliothèque municipale

Ce dossier est en cours et de nombreux contacts ont été pris, tant avec les responsables de la bibliothèque centrale de prêt pour le fonctionnement, qu'avec des professionnels pour l'aménagement du local .

Ecole

Un lave-vaisselle d'un coût de 12.000 F a été acheté pour la cantine scolaire .

REALISATIONS et PROJETS

REALISATIONS :

Nettoyage du réseau d'assainissement de Turenne-gare.

Ouverture complète du chemin pédestre partant de la route de Chanterane en direction de Briat .

Achat d'une débroussailleuse Game MC CONNEL MAC 450 commandée à la maison Moulène

Assainissement du sous-sol de la Poste au bourg.

Aménagement du chemin communal menant à la propriété Gaumond.

Finition des travaux au Pont Estor.

Travail de préparation à la remise en état des chemins ruraux et communaux.

Réunions d'informations pour la station d'épuration avec la DDAF.

PROJETS en cours :

Mise en place de containers à ordures

Achat et aménagement du bâtiment SNCF à Turenne-gare

Aménagement du local pour le Syndicat d'Initiative

Rénovation de sites et immeubles du bourg .

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EQUIPEMENT DE LA REGION DE MEYSSAC " S.I.E.R.M. "

Comme les treize autres communes du canton, Turenne a adhéré il y a 23 ans- c'était en 1973-à ce syndicat qui assure l'aménagement du canton de Meyssac, aide à son développement économique et social, et compte à son actif de très nombreuses réalisations

Syndicat d'essence rurale, le SIERM touche tout naturellement à l'activité agricole : la cave coopérative de Branceilles a été construite avec son aide, il a réalisé des programmes d'irrigation, ouvert des routes forestières. A son initiative ont été également construites des maisons individuelles pour de jeunes agriculteurs.

L'éducation, les loisirs entrent aussi dans son domaine de compétence : telles les constructions du collège et du gymnase de Meyssac, deux réalisations dont profitent tous les jeunes du canton.

L'aide aux personnes âgées (portage de repas à domicile, aide ménagère, aide administrative, Mey-Soins...) est de la responsabilité du SIERM, tout comme l'est la gestion de la maison de retraite de Meyssac-Turenne. Toujours dans le domaine social, l'aménagement de Boulou-les-Roses en foyer d'accueil pour handicapés adultes est également à porter au crédit du syndicat.

Le développement économique passant par l'implantation d'activités industrielles, le SIERM a favorisé l'installation des entreprises Sothys, E.A. Denoix, de l'Atelier de Cablage Corrèzien, de Factory à Ligneyrac et plus récemment d'Autosil.

Parmi les services divers, notons le Centre de secours de Meyssac, la distribution d'électricité sur l'ensemble du canton, avec en particulier sur notre commune le renforcement de lignes et la mise en souterrain dans le bourg.

D'autres réalisations, moins spectaculaires, contribuent néanmoins à la vie au quotidien de nos communes (transport, construction d'émetteurs destinés à supprimer les zones d'ombre sur le territoire cantonal...)

Ce catalogue n'est naturellement pas exhaustif, disons simplement que le SIERM est capable d'apporter à la collectivité ce qu'une simple commune seule ne pourrait faire.

A Charles Ceyrac, Président - Fondateur et premier animateur du syndicat a succédé, en juillet dernier, Henri Salvant, Conseiller Général de notre canton. Il est aidé par un bureau formé de trois vice-présidents et quatre Secrétaires. Les décisions sont du ressort des quarante deux délégués élus à raison de trois titulaires et trois suppléants par commune (A. Soularue, P. Tronche, Ch. Adenis titulaires, M. Parlange, Y. Gary, J.P. Trivier suppléants pour Turenne).

Le financement du syndicat est assuré, en premier lieu, par les cotisations des communes. Ce financement repose sur un principe d'équité puisque chaque commune ne paye que pour les réalisations dont elle bénéficie directement. Pour ce qui concerne Turenne, la contribution s'est élevée en 1995 à 161 000 FF, soit 5,7 % du budget communal de fonctionnement. C'est naturellement une part non négligeable de notre "souveraineté" communale qui est ainsi déléguée, et c'est la raison pour laquelle nous sommes très attentifs aux travaux du SIERM.

Mais aussi, le SIERM est un formidable lieu de rencontre et de coopération pour l'ensemble des communes du canton. Il s'y crée, entre élus, des liens qui nous rendent mieux armés pour résoudre les problèmes que l'on retrouve partout dans nos petites communes rurales.

Beaucoup, tant dans le département qu'à l'extérieur, ne s'y sont pas trompés et nombre de collectivités locales se sont intéressées au SIERM qui a longtemps été un précurseur et reste un modèle de coopération intercommunale.